

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 06 août 2020

### **Coronavirus : de nouvelles mesures pour lutter contre la circulation virale en Haute-Garonne**

#### **La circulation virale s'intensifie, de nouvelles mesures mises en œuvre !**

Dans son Bulletin épidémiologique du 30 juillet 2020, Santé Publique France note une augmentation récente du nombre de nouveaux cas de Covid en Haute-Garonne et du taux d'incidence du virus, qui a dépassé le seuil d'alerte de 10 cas pour 100 000 personnes (15,6/100 000 habitants à ce jour). Les indicateurs traduisent une circulation virale qui continue de progresser.

L'augmentation rapide traduit la dynamique de circulation du virus.

Cette situation a conduit le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne et le directeur général de l'ARS à adopter de nouvelles mesures territorialisées qui s'articulent autour de 2 axes :

#### **Déployer une stratégie de dépistage renforcée : 4 drive de dépistage en renfort du dispositif de dépistage**

Faciliter l'accès au test est l'une des mesures importantes de la stratégie de dépistage. Le CHU Toulouse Purpan avait, à partir du week-end dernier, élargi les horaires d'accueil de son drive ainsi que sa capacité.

A compter du vendredi 07 août 2020, **4 drive de dépistage vont venir renforcer le dispositif sur Toulouse :**

- **Allées Jules Guesdes**

Prélèvements tous les matins, du lundi au dimanche, de 8h à 12h (site accessible uniquement aux piétons)

- **Parking du stade de la base verte des Argoulets (35 rue Dinetard)**

Prélèvements tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h (site accessible aux véhicules et aux piétons).

- **Place carrée de la Maourine (Borderouge)**

Prélèvements tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h (site accessible aux véhicules et aux piétons).

- **Place Martin Luther King (Bellefontaine)**

Prélèvements tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h (site accessible aux véhicules et aux piétons).

**Ces lieux de prélèvement sont accessibles sans rendez-vous, avec ou sans prescription médicale**, pour toute personne de plus de 15 ans avec une prise en charge par l'assurance maladie.

Il convient de rappeler que les personnes devront :

- porter un masque
- se présenter avec une copie de leur attestation de droits à l'assurance maladie (téléchargeable sur le site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)).
- et, pour gagner du temps, avoir pré-rempli le questionnaire (téléchargeable sur le site [www.urps-biologistes-occitanie.fr](http://www.urps-biologistes-occitanie.fr)).

Pour mémoire, la liste actualisée des lieux de prélèvements sur le département de la Haute-Garonne est disponible : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/lieux-de-prelevements-covid-en-occitanie>

### **Se faire prélever dans n'importe quel laboratoire d'analyses médicales du département**

L'accessibilité au test s'appuie également sur la possibilité de se faire prélever dans n'importe quel laboratoire d'analyses médicales du département. Les rendez-vous peuvent être pris via la plateforme Doctolib pour les laboratoires de l'agglomération toulousaine. **Cette modalité est à privilégier pour les tests liés à un voyage, pour les enfants et les personnes fragiles.**

### **Renforcement des mesures de prévention sanitaire**

Il s'appuie sur plusieurs actions :

- Une **sensibilisation des jeunes sur le respect des gestes barrières** mais surtout sur la **nécessité de se faire dépister dans le cadre du dispositif « fêtons plus, risquons moins »**, les jeudis soirs, vendredis soirs, samedi soirs, de 18h à 22h, sur les zones festives de Toulouse autour de la place St Pierre et des quais. En effet, les 20-30 ans constituent la population où la circulation virale est la plus forte ;
- **Le port du masque obligatoire dans l'espace public** :
  - Sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne : sur les marchés de plein vent, brocantes et vides-greniers ;
  - À Toulouse sur certains segments de voie publique particulièrement fréquentés et marqués par des rassemblements statiques sans respect des gestes barrières : : Quai Saint-Pierre, Place Saint-Pierre, Quai Lucien Lombard, Place de la Daurade, Quai de la Daurade, Promenade Henri-Martin).
- L'envoi de **bons de l'Assurance-Maladie afin d'inciter les personnes à se faire dépister** ; 16000 personnes des quartiers d'Empalot et des Pradettes sont concernées. Le bon est valable pour l'ensemble des membres du foyer (adultes et enfants de plus de 10 ans).
- L'organisation d'une **journée de prévention-dépistage, le 27 août**, dans le quartier de la Reynerie.
- La mise en place d'un « **COVID CHALLENGE** » avec les hashtags #DepistezVous #SortezMasqué déjà relayé par des joueurs du stade toulousain.



### **CONTACTS PRESSE**

Préfecture

Contacts presse ARS Occitanie :

• Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 08 46 28 31  
communication@occitanie.gouv.fr

Vincent DROCHON  
04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 [vincent.drochon@ars.sante.fr](mailto:vincent.drochon@ars.sante.fr)  
Sébastien PAGEAUD  
04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 [sebastien.pageau@ars.sante.fr](mailto:sebastien.pageau@ars.sante.fr)

Anne CIANFARANI  
05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse) [anne.cianfarani@ars.sante.fr](mailto:anne.cianfarani@ars.sante.fr)